





*Je vous souhaite
un très bel été,
riche en moments
partagés et en
découvertes...*

**Chères Albignolaises, chers Albignolais,
Chers amis,**

Le magazine que vous tenez entre les mains marque un nouveau départ. Plus clair, plus vivant, ce format évolue pour mieux refléter **la vie d'Albigny telle qu'elle est : dynamique, engagée et résolument tournée vers ses habitants.**

Ce travail de renouvellement éditorial, nous le devons notamment à **Clara Bosle**, récemment arrivée en mairie pour animer le lien avec nos nombreuses associations et renforcer notre communication. Ce numéro est un premier pas, un format d'essai. Et, comme tout ce qui se construit, il s'adaptera avec vous, grâce à vos retours et à votre regard.

Mais au-delà de la forme, c'est aussi **le fond de notre action municipale** que je souhaite rappeler ici. Nous n'avons pas attendu une échéance pour agir. **Nous faisons. Nous avançons. Avec vous.**

Depuis le début du mandat, les résultats sont là : rénovation des bâtiments communaux et de la mairie, Espace Henri Saint-Pierre désormais cœur de la vie culturelle et associative, réouverture de la gare en partenariat avec la SNCF, et prochaine ouverture d'une nouvelle crèche de 12 berceaux pour mieux répondre aux besoins des familles.

Au quotidien, ce sont aussi des engagements concrets : le lien avec nos aînés, le soutien à la vie associative et culturelle, l'action en faveur de la jeunesse, de l'éducation et de la petite enfance, et la proximité que nous entretenons sur le terrain.

Et nous poursuivons le travail. Plusieurs projets structurants sont engagés pour accompagner l'évolution d'Albigny : développement du pôle scolaire, dynamisation du commerce local, réaménagement du cœur de village pour un cadre de vie plus apaisé et convivial.

Dans cette dynamique, nos partenariats avec la Métropole de Lyon portent déjà leurs fruits : ouverture du collège Marie Marvingt à la rentrée 2027, arrivée prochaine de la Voie Lyonnaise n°3, et future passerelle piéton-cycliste entre Albigny et Neuville, à l'horizon 2028.

Autant de projets concrets pour continuer à faire avancer Albigny, avec détermination.

Pour ma part, cet édito a une résonance particulière. Il s'agit de **la dernière tribune** avant l'entrée dans la période de réserve pré-électorale à compter de septembre.

Mais que les choses soient claires : **le travail, lui, ne s'arrête pas.** Celui du quotidien, souvent discret mais essentiel. Celui des projets, portés avec constance. Celui du lien, cultivé avec soin.

Car **la réserve ne concerne que ceux qui parlent. Pas ceux qui font.** Car ce qui nous anime, ce n'est pas un calendrier, mais un engagement.

Nous continuerons à agir, au service de l'intérêt général, avec la même constance, la même **bienveillance**, et cette même **fierté d'être chaque jour à vos côtés.**

Bel été, et à très bientôt au plaisir de vous croiser, dans les rues dans notre beau village, dans un jardin partagé, lors d'un événement, ou tout simplement, autour d'un échange sincère et bienveillant.

Yves Chipier

Maire d'Albigny-sur-Saône

CLARA REJOINT LES ÉQUIPES DE LA COMMUNE



Comme vous l'avez sans doute remarqué, votre Mag Municipal fait peau neuve ! Nouveau format, nouveau graphisme... Ce numéro « hors-série » spécial été marque un tournant, fruit du travail de Clara Bosle, récemment arrivée au sein de l'équipe municipale.

Chargée de la communication et de la vie associative, Clara a pour mission de concevoir l'ensemble des supports de communication de la commune : le Mag Municipal, les affiches, les banderoles, mais aussi le site web et les réseaux sociaux.

Son objectif ? Valoriser les actions municipales et renforcer le lien entre la mairie, les habitants et les acteurs du territoire.

Elle est également l'interlocutrice privilégiée des associations, qu'elle accompagne dans leurs démarches liées à l'organisation d'événements, à la communication, à la location de salles, ou toute autre demande liée à la vie associative.

BIENNALE : L'EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN

Organisée par l'association RegArt, la Biennale d'art contemporain revient à Albigny-sur-Saône **du 27 septembre au 19 octobre**, pour sa 8^e édition.

Une vingtaine d'artistes (peintres, sculpteurs, graveurs, dessinateurs, photographes et vidéastes) se réunissent en un même lieu pour partager leur univers et exposer leurs œuvres au public. C'est une occasion unique de découvrir la richesse de la scène artistique contemporaine locale et régionale.



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

JUSQU'AU 31 AOÛT



Du 16 juin au 31 août, les horaires d'accueil de la mairie évoluent pour s'adapter à la période estivale

Pendant ces mois, l'accueil physique sera fermé chaque après-midi. Cependant, **un service téléphonique reste à votre disposition les lundis et jeudis, de 13h30 à 17h**, pour répondre à vos demandes.

Lundi	08h30 - 12h30
Mardi	08h30 - 12h30
Mercredi	08h30 - 12h30
Jeudi	08h30 - 12h30
Vendredi	08h30 - 12h30
Samedi	09h - 12h (jusqu'au 5 juillet inclus)
Dimanche	Fermé

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE
Tirage 1 500 exemplaires - Diffusion gratuite

Directeur-gérant de la publication : **Yves Chipier, Maire** - Rédacteur en chef **Gilbert Convard** - Commission Communication **David Entibi, Séverine Dessalces, Georgette Fondjo, Thierry Goyet, Monique Lesko** - Documentation - Diffusion **Mairie d'Albigny-sur-Saône** - Création, rédaction, mise en page **Clara Bosle** - Illustration de la couverture **Catherine Tury** - Impression **Repro Concept**. Magazine imprimé par un imprimeur certifié Imprim'Veit, garantissant une gestion responsable des déchets dangereux, conformément à la norme ISO 14001 pour la protection de l'environnement. Le papier utilisé provient d'usines certifiées ISO 14001 et respecte les principes de la gestion forestière durable. **NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.**



LA BIBLIOTHÈQUE « HORS DES MURS » FAIT SON SHOW AU FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le parc de l'Accueil s'anime pour accueillir le Forum des Associations d'Albigny-sur-Saône. Venez à la rencontre des nombreuses associations locales qui font battre le cœur de notre commune : sport, culture, loisirs, environnement, solidarité... il y en aura pour tous les goûts !

Parmi elles, **la Bibliothèque municipale sera au rendez-vous avec un stand plein de surprises !** Elle sort de ses murs pour venir à votre rencontre, avec sa malle débordante de livres. Que vous soyez passionné(e) de romans, amateur de BD, féru d'histoire ou tout simplement curieux, vous trouverez forcément une lecture à votre goût.

Bon plan lecture : une large sélection de livres à 1 € seulement vous attend, l'occasion idéale de faire le plein de découvertes littéraires à petit prix !

HOMMAGE À MICHÈLE VILLIET

Michèle a rejoint l'équipe de la bibliothèque en janvier 2019. Elle y recevait tous les lecteurs, petits et grands avec sourire, gentillesse et dévouement.

Elle organisait avec l'équipe et avec toute sa fougue, les manifestations culturelles de la bibliothèque. Que dire de ces soirées du Printemps des Poètes où elle nous a fait découvrir ces poètes chanteurs populaires tel Julien Clerc, Pierre Bachelet...

C'est grâce à sa plume et sous son impulsion qu'a pu naître la divertissante pièce de théâtre de la compagnie « Les Ephémères » présentée lors de la manifestation Albigny les années 30 pour laquelle elle a grandement œuvré à la mise en scène.

Nous tenons à lui rendre hommage et sa disparition brutale nous plonge dans un grand chagrin. Son dynamisme, son humanité, sa persévérance vont laisser un grand vide.

Nous organiserons courant septembre à la bibliothèque, une petite soirée en son honneur. Que celles et ceux qui l'ont apprécié se joignent à nous.

L'équipe de la bibliothèque



RAPPEL

La Bibliothèque Municipale ferme pour une pause estivale, **du 2 août 12h30 au 27 août 14h.**

VOTRE AVIS COMPTE

Pour mieux répondre à vos attentes, l'équipe de la Bibliothèque vous propose de remplir un court questionnaire de satisfaction.



Scannez le QR Code pour répondre en ligne. Une version papier est également disponible en Mairie et à la Bibliothèque.

FAITES MARCHER VOS NEURONES !

Dès septembre, découvrez une nouvelle activité gratuite dédiée aux seniors, en partenariat avec la commune de Curis et l'association ILO.

Les activités se dérouleront **chaque lundi après-midi à 14h30, dans la salle de banquets de l'EHSP**, et seront organisées en 12 séances. Les séances s'adressent aux personnes de 65 ans et plus, vivant à domicile ou en résidence autonomie, qu'elles soient autonomes ou en légère perte d'autonomie.

Au programme :

- **1 séance introductive** : une conférence pour présenter les grands principes du « bien vieillir » et les objectifs du cycle.
- **4 ateliers de marche active et activités physiques** : pour encourager l'exercice régulier et lutter contre la sédentarité.
- **4 ateliers de stimulation cognitive et gestion du stress** : pour entretenir la mémoire, la concentration et renforcer l'équilibre émotionnel.
- **3 ateliers sur l'alimentation** : pour adopter une alimentation équilibrée et bénéfique à la santé.

Informations :

Activités gratuites, sur inscription.

04.78.91.31.38 - accueil@mairie-albignysursaone.fr



CONFÉRENCES SUR LE SOMMEIL

À partir du **25 septembre**, des conférences sur le sommeil seront organisées chaque jeudi après-midi à 14h30 dans la Salle des Banquets de l'EHSP.

Composées de plusieurs ateliers de 2 heures, ces séances ont pour objectif de permettre aux seniors autonomes d'améliorer leurs conditions de sommeil pour une meilleure qualité de vie.

Informations :

Conférences et ateliers gratuits, sur inscription.

04.78.91.31.38 - accueil@mairie-albignysursaone.fr

QUOI DE NEUF?



Un beau moment de partage entre générations lors de l'inauguration du salon « Une pose sur la route », en présence des élèves de l'école



M. Yves Coubronne et M. Daniel Blondiaux, membres du Conseil des aînés, ont apporté leur éclairage sur les enjeux liés aux drogues lors d'une conférence tenue le 25 avril.



Le 24 mai, la CPTS Val de Saône a organisé un festival Santé haut en couleurs, avec deux bateaux « Albigny Dragons Boat »

ALBIGNY-SUR-SAÔNE RENOUVELLE SON ENGAGEMENT POUR UNE CANTINE ACCESSIBLE À TOUS

Le 15 mai 2025, le Conseil municipal d'Albigny-sur-Saône a voté à la majorité le renouvellement de la convention relative à la **tarification sociale des cantines scolaires pour la période 2025-2028**. Cette décision s'inscrit dans la continuité de la politique sociale engagée depuis 2022, visant à garantir un accès équitable à la restauration scolaire pour toutes les familles.

Une tarification solidaire basée sur le quotient familial

Le dispositif repose sur le quotient familial (QF) et permet d'adapter le prix du repas scolaire aux ressources et à la composition du foyer.

Sur la précédente convention de 2022-2025, la seule obligation était d'appliquer le tarif inférieur ou égal à 1 € aux familles dont le QF ne dépasse pas 1 500 €. Depuis le 1er janvier 2024, l'Etat a restreint l'éligibilité au dispositif cantine à 1€ avec un quotient maximum de 1000. Pour cette raison, la nouvelle grille tarifaire, applicable dès la rentrée 2025, comprend quatre tranches :

Tranche	Quotient familial	Nombre de familles	Prix du repas
1	0 à 1 000	65	1,00€
2	1 001 à 1 500	27	2,50€
3	1 501 à 1 900	26	4,00€
4	1 901 et plus	41	5,50€

L'ensemble des quotients familiaux devront être communiqués lors des inscriptions au restaurant scolaire. En cas d'absence de communication du QF par une famille, le tarif de la tranche 4 sera appliqué par défaut.

Notons que cette tarification avantageuse est également possible grâce à une aide de l'état qui s'élève à 4€ par repas.

Une restauration scolaire équitable et de qualité

La commune fait le choix de s'inscrire en faveur d'une restauration scolaire, accessible, équitable et de qualité pour tous les enfants scolarisés à Albigny.

En 2024, la commune a ainsi proposé aux enfants des repas composés à 41 % de produits bio et à 26 % de produits durables et de qualité, soit 67 % de produits respectant les engagements EGalim.

RÉVISION DU RÈGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE POUR LA PROCHAINE RENTRÉE 2025-2026

Lors de sa séance du 15 mai 2025, le Conseil municipal d'Albigny-sur-Saône a adopté à l'unanimité la modification du règlement intérieur du service de restauration scolaire, qui entrera en vigueur à compter de la rentrée 2025-2026.

Lutter contre le gaspillage

Cette révision fait suite à **une augmentation préoccupante des absences non justifiées d'enfants inscrits à la cantine**. Ces absences, souvent non signalées dans les délais prévus, entraînent un gaspillage alimentaire important et un coût financier pour la collectivité, le prestataire facturant chaque repas commandé, qu'il soit consommé ou non.

Pour rappel, les familles doivent annuler ou modifier les repas au moins 48 heures ouvrées à l'avance via le Portail Familles. Seules les absences médicales de plus de deux jours, justifiées par un certificat, ne sont pas facturées.

Tout repas non annulé par mail (restaurant.scolaire@mairie-albignysursaone.fr) ou par téléphone au 04.78.91.68.51, le jour de l'absence de l'enfant, sera facturé au tarif de 5.50€.





LA NOUVELLE CRÈCHE S'APPELLERA « LES ALBINOUS »

À l'issue de la consultation lancée en avril dernier sur nos supports de communication, le nom de la future crèche a été choisi par les habitants. « Les Albinous » a remporté une large majorité, avec 61 % des suffrages, et a été officiellement validé lors du conseil municipal du 15 mai.

Située au 5 rue Étienne Richerand, cette nouvelle structure d'accueil de la petite enfance devrait voir le jour d'ici la fin de l'année, pour une ouverture prévue au 1^{er} trimestre 2026.

QUOI DE NEUF?



Nos jeunes élus du CME ont pris le train pour Paris, où ils ont découvert l'Assemblée Nationale, en présence de Blandine Brocard (députée) et Yaël Braun Pivet (Présidente de l'Assemblée Nationale)

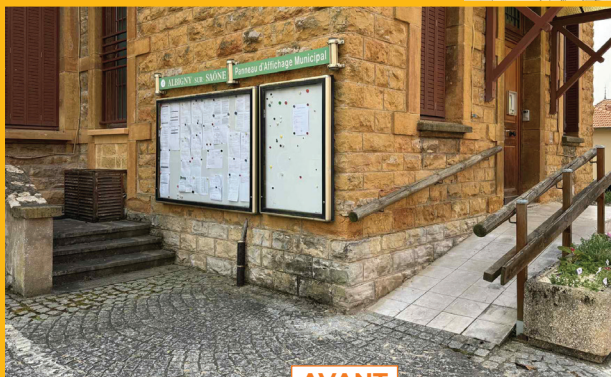
Ambiance festive dans les classes albinolaises, avec les spectacles de fin d'année qui ont ravi petits et grands !



La Kermesse a, une fois de plus, tenu toutes ses promesses : des enfants ravis, des parents présents et investis, des enseignants pleinement mobilisés... et surtout, une belle ambiance de village, chaleureuse et conviviale !

Après leur découverte de Paris, le CME a mis le cap sur Strasbourg pour visiter le Parlement Européen et échanger avec la députée Céline Imart.





AVANT



APRÈS

AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : LA MAIRIE DEVIENT PLUS INCLUSIVE

Dans le cadre de sa politique d'accessibilité et d'inclusion, la commune d'Albigny-sur-Saône entreprendra au 3^e trimestre 2025 des travaux d'aménagement de la mairie afin de faciliter l'accueil de tous les usagers, notamment les personnes à mobilité réduite (PMR).

Une rampe d'accès pour tous : L'entrée principale de la mairie sera désormais équipée d'une rampe d'accès conforme aux normes PMR, permettant aux personnes en fauteuil roulant, aux personnes âgées et aux parents avec poussettes d'accéder plus facilement aux services municipaux.

Des sanitaires élargis et adaptés : En complément, les toilettes du bâtiment seront élargies et réaménagées pour répondre aux exigences d'accessibilité. Ces nouveaux équipements permettront un usage autonome et sécurisé, dans le respect des normes en vigueur.

UNE SALLE DE RÉUNION MODERNISÉE AU SERVICE DES ALBIGNOLAIS

Afin d'améliorer ses équipements publics, la commune va entreprendre la réfection complète de sa salle de réunion municipale, située au sein de la mairie. **L'objectif** : offrir un espace plus fonctionnel, connecté et confortable, adapté aux besoins actuels des usagers.

La salle sera entièrement réaménagée afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions (environ 30 places) :

- Les réunions municipales et commissions,
- Les rencontres avec les administrés,
- Les réunions d'associations locales,
- Et d'autres événements à caractère public ou participatif.

La salle sera dotée d'un équipement numérique performant : écran tactile de projection, système audio, connectique moderne, accès Wi-Fi renforcé... Ces installations permettent de favoriser les échanges, de faciliter les présentations et de s'adapter aux nouveaux modes de travail collaboratif.

Avec cette rénovation, la municipalité souhaite encourager la participation citoyenne et soutenir la dynamique associative en mettant à disposition un lieu adapté aux besoins de chacun. Cette salle modernisée devient ainsi un véritable outil au service du dialogue, de la concertation et de la vie locale.

RÉFECTION DES MURS DE SOUTÈNEMENT DE LA MAIRIE : UN CHANTIER POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Suite à des diagnostics structurels et géotechniques réalisés en début d'année sur les murs de soutènement nord et sud de la mairie, la commune a décidé d'entreprendre des travaux de réfection. Ces ouvrages, essentiels à la stabilité du terrain et à la sécurité des abords du bâtiment, présentaient des signes de vieillissement (infiltration d'eau, racines des arbres ...) nécessitant une intervention.

Les travaux à réaliser permettront :

- La consolidation des structures existantes,
- Le renforcement des fondations,
- La reconstruction partielle de certains segments,
- Et la mise en place de dispositifs de drainage pour limiter les infiltrations d'eau.

Au-delà de l'aspect technique, ces travaux s'inscrivent dans une démarche globale de **préservation du patrimoine communal et de sécurisation des espaces publics**. Ils témoignent de la volonté de la municipalité d'anticiper les besoins d'entretien et de garantir **un cadre de vie sûr et agréable pour tous**.



LES FRESQUES DE DANIEL SARRABAT À LA MAISON DE L'ACCUEIL : UN PATRIMOINE PROTÉGÉ ET VALORISÉ



La commune poursuit son engagement en faveur de la préservation de son patrimoine artistique avec le lancement de travaux de protection et d'étude des fresques de Daniel Sarrabat, exposées à la Maison de l'Accueil.

Ces fresques, intitulées « Peintures murales à la détrempe, Histoire d'Esther », ont été réalisées au début du XVIII^e siècle par Daniel Sarrabat (1666–1748), peintre lyonnais de renom. Elles illustrent des scènes bibliques inspirées du récit d'Esther, figure emblématique de courage et de justice.

Afin de garantir leur conservation, la commune a engagé, sous la supervision de la Direction régionale des affaires culturelles, une campagne de protection et d'étude comprenant :

- Un diagnostic de l'état de conservation des fresques,
- Des interventions de stabilisation pour prévenir toute dégradation,
- Une analyse historique et artistique approfondie, en lien avec des experts du patrimoine.

Ces actions visent à préserver durablement ces œuvres tout en permettant leur valorisation auprès du public. Cet investissement non négligeable pour la commune doit être subventionné à hauteur de 50 % par la DRAC.

Déjà visibles lors des Journées européennes du patrimoine, ces fresques pourraient faire l'objet de visites guidées régulières dans le cadre d'un parcours culturel autour de l'œuvre de Daniel Sarrabat, présent dans plusieurs communes de la région.

TRAVAUX AU CIMETIÈRE : UN LIEU DE RECUEILLEMENT EMBELLI ET APAISÉ

Dans le cadre de l'entretien et de la valorisation de ses espaces publics, la commune a récemment mené plusieurs travaux d'amélioration au cimetière municipal, afin d'offrir aux familles un cadre plus agréable, propice au recueillement.

Réfection des allées : Une première partie des allées principales a fait l'objet d'une rénovation complète, avec un nouveau revêtement plus stable et plus esthétique. Ces travaux permettent désormais une circulation plus confortable, notamment pour les personnes à mobilité réduite, tout en facilitant l'entretien régulier du site.

La réfection des autres allées devrait être entreprise en 2026 pour pouvoir finaliser l'ensemble du cimetière.

Sablage du jardin du souvenir : Le jardin du souvenir, lieu symbolique dédié à la dispersion des cendres, a également bénéficié d'un sablage intégral. Cette intervention vise à renforcer la solennité et la propreté du site, tout en améliorant son accessibilité. Le sablage apporte une touche de clarté et de sérénité à cet espace particulièrement important pour les familles.

Un engagement pour la dignité et le respect : Ces aménagements s'inscrivent dans la volonté de la municipalité de préserver la dignité des lieux de mémoire et de garantir un environnement respectueux pour tous. Ils témoignent aussi de l'attention portée à l'entretien du patrimoine communal et à la qualité des services rendus aux administrés.



BORNES À COMPOST : RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

Des bornes à compost ont été installées dans notre commune afin de faciliter la collecte des déchets alimentaires pour les habitants en logement collectif, ne disposant pas d'un composteur individuel.

Ces points d'apport volontaire permettent de collecter les biodéchets (épluchures, restes de repas, marc de café, etc.) qui sont ensuite pris en charge par la Métropole ou ses prestataires agréés. Ils sont acheminés vers des plateformes spécialisées de compostage, où ils sont valorisés en compost, un engrais naturel utile à l'agriculture et aux espaces verts.

En participant activement à ce dispositif, vous contribuez à réduire le volume de nos ordures ménagères et à préserver l'environnement.



UNIS POUR ALBIGNY

La saison qui s'achève a une nouvelle fois démontré la vitalité de notre commune.

Votre équipe municipale majoritaire est restée pleinement engagée sur le terrain, présente lors des temps forts de la vie locale, à l'écoute des habitants et aux côtés des associations qui font battre le cœur de notre commune.

Notre proximité est au cœur de notre engagement : être des élus de terrain, accessibles, impliqués et réactifs.

Grâce au dynamisme des associations et aux actions de la commune, Albigny a encore vibré cette année au rythme des fêtes, rencontres sportives et moments culturels.

Cette énergie collective est au cœur de la qualité de vie que nous défendons pour tous. Elle incarne l'esprit de solidarité, de partage et d'ouverture qui nous rassemble.

La majorité municipale continuera de soutenir pleinement cette richesse associative et les projets qui renforcent le lien et l'engagement local.

Alors que Albigny les années 30 nous mène vers l'été, notre équipe reste pleinement engagée pour faire avancer les projets, soutenir la vitalité locale et préparer une rentrée pleine de perspectives.

Merci pour votre engagement et votre confiance.

UPA vous souhaite un bel été à toutes et à tous !

ALBIGNY POUR TOUS

En ce mois de juin où les activités associatives se terminent en beauté par des spectacles, des rencontres, et où les bénévoles s'activent déjà pour organiser la rentrée prochaine, célébrons nos associations ! Lieux d'échange, de solidarité, d'épanouissement, de loisirs, d'apprentissage, elles rythment quotidiennement nos vies et celles de nos enfants et sont un élément essentiel pour le « bien vivre » à Albigny. Nous n'avons ainsi pas besoin de payer 1 080 €/an un label « Villes et Villages où il fait bon vivre » pour l'afficher, comme l'ont décidé nos élus lors du conseil municipal de mai.

Plutôt que de payer pour un label, qui va dire ce que l'on sait déjà, facilitons l'action et soutenons l'engagement de tous ces bénévoles qui donnent de leur temps pour que nous puissions faire toutes sortes d'activités et de découvertes à Albigny, ces bénévoles qui répondent présents quand la mairie les sollicite et créent des événements où l'on aime s'amuser et se rencontrer !

Plutôt que de payer pour un label, soyons vigilants à ce que tout le monde puisse en bénéficier... C'est ainsi que nous resterons un « village où il fait bon vivre » et non en faisant du « marketing territorial ».

ALBIGNY ENSEMBLE AUTREMENT

Nous pourrions parler été, nous pourrions parler anticipation de la rentrée, mais patience avant tout ceci et au regard de l'échéance préélectorale aux environs 1er septembre, abordons notre bilan :

Notre groupe minoritaire « ALBIGNY ENSEMBLE, AUTREMENT » en lien avec son SEUL REPRESENTANT (Denis DE MARINIS, en phase avec les consignes du code électoral de cette échéance : Election Municipale 2020) a pendant ce mandat 2020/2026 assuré sa mission d'échanges constructifs avec les Membres de l'Exécutif en place, dans un excellent état d'esprit, loin de la position, pure et dure que l'on retrouve souvent dans un statut d'opposant... Avec une participation active sur ces nombreuses années, vecteurs de belles réalisations communales, qui n'auraient pas vu le jour, dans des discussions stériles et sans lendemain...

Quoi faire après ceci ? pour améliorer encore et toujours la sécurité et le mieux vivre, entre autres... Mars 2026 et ses rendez-vous électoraux (métropolitains et municipaux) approchent, FUTURS ELECTEURS, NE VOUS TROMPEZ PAS, prenez le temps de bien analyser, qui sera à même de vous accompagner dans tout ceci, sur cette mandature 2026/2032, les rendez-vous sont pris...

Dans l'immédiat bon été, pour vous retrouver en bonne forme, opérationnel sur ces incontournables, pas D'ABSENCE et surtout évacuer la peur de la politique, qui reste un vecteur de rassemblement, pour le bien du plus grand nombre...



FORUM DES ASSO

SAMEDI

6

SEPTEMBRE

2025

DE 9H À 12H
PARC DE L'ACCUEIL
ALBIGNY-SUR-SAÔNE

STAND DE LA
BIBLIOTHÈQUE

DE NOMBREUX LIVRES
SERONT PROPOSÉS, DONT
UNE SÉLECTION À 1€

A VENIR

JUILLET

Lundi 14 juillet

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION
DE LA FÊTE NATIONALE
Monument aux morts - 11h

AOÛT

Samedi 30 août

CINÉMA EN PLEIN AIR
« Un p'tit truc en plus »
Parc de l'accueil - 21h
Accès libre et gratuit

SEPTEMBRE

Samedi 6 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

Parc de l'accueil - De 9h à 12h
Accès libre et gratuit

Tous les lundis après-midi

FAITES MARCHER VOS NEURONES

Espace Henri Saint-Pierre - 14h30
Gratuit, sur inscriptions : 04.78.91.31.38
accueil@mairie-albignysursaone.fr

Dimanche 14 septembre

INITIATION AU TANGO ARGENTIN
Par « La Cerise sur le Tango »

Maison des associations - de 17h à 18h
Inscriptions : 06 19 31 02 56
lacerisesurletango.fr

À partir du jeudi 25 septembre
CONFÉRENCES SUR LE SOMMEIL

Espace Henri Saint-Pierre - 14h30
Gratuit, sur inscriptions : 04.78.91.31.38
accueil@mairie-albignysursaone.fr

Du 27 septembre au 19 octobre
EXPOSITION

« BIENNALE EN VAL DE SAÔNE »
Espace Henri Saint-Pierre - de 14h à 18h30
Accès libre et gratuit

Dimanche 29 septembre
CONCERT DE ROCK ODDLEAF

Salle du Lavoir - 20h
Billetterie : oddleaf.net